



Grille d'examen Notes d'expérience Cours interentreprises Troisième partie : compétences sociales – indicateurs

Les apprenti-e-s commencent avec 2 points. En cas de participation active, les apprenti-e-s reçoivent des points ; en cas de comportement négatif et de non-exécution des tâches, des points sont déduits.

Surpasse les exigences = 3 / Satisfait les exigences = 2 / Satisfait partiellement les exigences = 1 / Satisfait à peine les exigences = 0

Critère d'évaluation 1 : motivation	Max. 3 points/points de départ 2
Question clé : l'apprenti-e a-t-il/elle toujours un comportement motivé au CI ?	
L'apprenti-e :	
a) participe activement au cours et apporte ses propres contributions	
b) travaille de manière autonome, responsable et orientée vers l'apprentissage	
c) travaille de manière concentrée et persévérante	
d) est ouvert-e à la nouveauté	
e) montre de la joie et de l'intérêt	
f) suit attentivement l'enseignement	
g) a besoin d'élargir ses propres connaissances	
h)	
Critère d'évaluation 2 : respect des engagements	Max. 3 points/points de départ 2
Question clé : l'apprenti-e remplit-il/elle toutes les obligations découlant du CI ?	
L'apprenti-e :	
a) exécute les travaux dans les délais et de manière fiable	
b) arrive à l'heure en classe	
c) organise et exécute les travaux de manière autonome	
d) respecte ses engagements même dans des situations nouvelles et inhabituelles	
e) réfléchit aux exercices exécutés et aux conséquences pour les tâches similaires suivantes	
f) révise la matière apprise et l'applique même après un certain temps	
g) effectue ses devoirs sous sa propre responsabilité et se prépare pleinement aux contrôles d'apprentissage	
h)	
Critère d'évaluation 3 : communication valorisante	Max. 3 points/points de départ 2
Question clé : l'apprenti-e applique-t-il/elle une communication valorisante ?	
L'apprenti-e :	
a) exprime des opinions et des valeurs différenciées, constructives et de manière très valorisante	
b) écoute attentivement, laisse les autres s'exprimer et pose des questions de manière appropriée	
c) communique et raisonne de manière objective, ciblée et respectueuse	
d) se tourne vers son interlocuteur et répond aux affirmations	
e) peut se mettre à la place d'une autre personne	
f) perçoit les signaux non verbaux de son interlocuteur et réagit de manière appropriée	
g) veille à s'exprimer de manière appropriée et linguistiquement correcte	
h)	
Critère d'évaluation 4 : collaboration active en groupe au CI	Max. 3 points/points de départ 2
Question clé : l'apprenti-e contribue-t-il/elle activement à la collaboration au sein du groupe au CI ?	
L'apprenti-e :	
a) s'investit de manière productive et efficace pour le groupe	
b) participe activement à la coopération avec d'autres	
c) fait preuve d'ouverture et de respect envers les autres	
d) est capable et disposé-e à collaborer avec autrui	
e) peut reconsidérer ou imposer ses propres besoins en faveur de la réalisation des objectifs	
f) écoute et tient compte des opinions et des points de vue des autres	
g) soutient les membres du groupe et les aide en cas de difficultés	
h)	